



Agrément : E2409100220

Téléphone : 01.69.56.10.70

Mail : nbcontact.conduite@gmail.com

Adresse : 50 BIS RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Depuis le 1er novembre 2014 la **conduite accompagnée est accessible dès 15 ans**. Elle offre l'avantage de pouvoir passer l'examen du permis de conduire dès 17 ½ ans. Le candidat pourra ainsi conduire seul le premier jour de sa majorité.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Contact :

01.69.56.10.70

Nbcontact.conduite@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION

Un an minimum

LIEU DE LA FORMATION

91270 Vigneux-sur-Seine

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : xxx H.T

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée de la formation :

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

Programme :

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements - dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.



Agrément : E2409100220

Téléphone : 01.69.56.10.70

Mail : nbcontact.conduite@gmail.com

Adresse : 50 BIS RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

3) Une formation pratique :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

| MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul | APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales | CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique |
|--|---|---|--|
| Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. | Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. | Évaluer et maintenir les distances de sécurité. | Suivre un itinéraire de manière autonome. |
| Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. | Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. | Croiser, dépasser, être dépassé. | Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. |
| Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. | Adapter l'allure aux situations. | Passer des virages et conduire en déclivité. | Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. |
| Démarrer et s'arrêter. | Tourner à droite et à gauche en agglomération. | Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. | Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. |
| Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. | Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. | S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. | Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). |
| Utiliser la boîte de vitesses. | Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. | Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. | Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. |
| Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. | S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. | Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. | Pratiquer l'écoconduite. |
| Regarder autour de soi et avertir. | Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. | | |



Agrément : E2409100220

Téléphone : 01.69.56.10.70

Mail : nbcontact.conduite@gmail.com

Adresse : 50 BIS RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Avoir minimum 15 ans

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

RESULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie B

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.



Agrément : E2409100220

Téléphone : 01.69.56.10.70

Mail : nbcontact.conduite@gmail.com

Adresse : 50 BIS RUE PIERRE MARIN
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE